



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan de réussite 2016-2021**

**du Collège Ellis**

Avril 2016

## **Introduction**

Le *Plan institutionnel de réussite 2016-2021* du Collège Ellis a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 11 janvier 2016. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 18 janvier 2016.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 5 avril 2016. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

## Présentation du plan

Le *Plan institutionnel de réussite 2016-2021* est le troisième plan du Collège Ellis. Il fait suite à l'évaluation de l'efficacité du *Plan de réussite 2008-2011* (prolongé jusqu'en 2013), réalisé par la Commission en 2014. Pour l'élaboration de son nouveau plan de réussite, le Collège a formé un comité d'élaboration et un comité consultatif. Le plan de réussite présente notamment les membres de ces deux comités. Le plan de réussite 2016-2021 a aussi fait l'objet d'une consultation au sein du Collège et a été adopté par la Direction générale et par le conseil d'administration de l'établissement.

Après un bref rappel des résultats de l'autoévaluation de l'efficacité du *Plan de réussite 2008-2011*, le nouveau plan présente l'analyse des caractéristiques de la population étudiante et des obstacles à la réussite. Viennent ensuite les lignes directrices du plan, accompagnées des actions, des échéanciers et des indicateurs. Le plan précise également un mécanisme de mise en œuvre et de suivi de la réussite.

# **Évaluation du plan de réussite**

## **L'efficacité potentielle**

### **L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite**

Le Collège présente, pour la période 2005-2015, les grands constats sur le profil de sa population étudiante par campus et par programme. Il collige les données sur la moyenne générale au secondaire et sur la provenance des étudiants.

Il fait également état de données récentes sur les indicateurs de réussite qui sont présentées par campus, par programme et par cohorte. En ce qui concerne la réussite en première session, la réinscription en troisième session et en cinquième session, la diplomation et sur la réussite de l'épreuve uniforme de français, le Collège analyse des données institutionnelles et les compare aux indicateurs sur les cheminements scolaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le Collège analyse également la réussite dans les cours pour la formation continue. En s'appuyant sur son analyse des indicateurs de réussite et sur le bilan du plan précédent, il a constaté que les principaux enjeux liés à la réussite sont une moyenne générale au secondaire des nouveaux inscrits plus faible que la moyenne du réseau ainsi qu'une grande diversité de la clientèle.

### **Les orientations et les objectifs**

Sous le couvert d'une grande orientation, soit celle de favoriser la réussite de l'étudiant dans son projet de formation en lui assurant une préparation adéquate quant à son intégration au marché du travail ou sa poursuite aux études supérieures en promouvant les valeurs institutionnelles, le Collège articule son plan de réussite autour de huit thèmes : la maîtrise de la langue française, le dépistage et l'encadrement des étudiants en difficulté, la clientèle en situation de handicap, les obstacles à la réussite, la pédagogie, la vie étudiante, la formation continue et l'efficacité des mesures. Trente-trois actions sont prévues et accompagnées d'indicateurs en lien avec les thèmes d'intervention du plan, l'analyse des caractéristiques de la clientèle et les obstacles à la réussite.

Le plan de réussite comprend aussi six grands objectifs. Pour quatre d'entre eux, soit la réussite des cours en première session, la réussite de l'épreuve uniforme de français la diplomation ainsi que la réussite à la première, deuxième et troisième session dans les programmes menant à l'attestation d'études collégiales (AEC), le Collège souhaite

maintenir les cibles déjà atteintes. En ce qui concerne la langue maternelle des étudiants, la réinscription en troisième et en cinquième session pour les programmes de la formation ordinaire, le Collège ne précise pas de résultats attendus mesurables, ce qu'il gagnerait à faire.

### **Le mécanisme de mise en œuvre**

Le Collège dresse une liste de moyens pour chaque objectif qu'il s'est fixé. Un plan d'action précise les responsabilités pour la mise en œuvre et le suivi des actions du plan ainsi que le calendrier de planification. La Direction des études veille à l'application du plan et évalue la réalisation des différentes mesures en place.

### **Le mécanisme de suivi des résultats**

Le plan de réussite prévoit que les indicateurs de réussite soient suivis par les coordonnateurs de programme, qui agissent également comme directeurs adjoints aux études. Le Collège précise que le mécanisme de suivi, sous forme d'un bilan annuel, peut mener à des ajustements du plan de réussite, au besoin. Tout changement majeur au plan doit être approuvé par la Direction générale et par le conseil d'administration du Collège, tandis que des ajustements mineurs peuvent être apportés par la Direction des études, après consultation des coordonnateurs de programme et des professeurs. Par la suite, une évaluation en profondeur de l'atteinte des objectifs sera effectuée à l'hiver 2021.

## Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le *Plan institutionnel de réussite 2016-2021* du Collège Ellis est de qualité et qu'il comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le cas échéant, les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan de réussite précédent.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

***Original signé***

Céline Durand, présidente

Recherche et analyse : Alla Mitriashkina

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**